

Syndicat des Ruisseaux du Haut-Chemin

Etude diagnostic sur l'état environnemental et le fonctionnement hydraulique du bassin-versant du ruisseau de la Bévotte

COMPTE-RENDU DE LA REUNION intermédiaire du jeudi 16 novembre 2023

N° 3

Intervenants	Responsables	T : Tél. fixe P : Tél. portable	Dest. C.R.	Prés
SMRHC delphine.berger1@orange.fr jeanlouis.ballarini@cegetel.net rene.huberty@zf.com simon.rajecki.smrhc@gmail.com	Mme BERGER Delphine M BALLARINI Jean-Louis M HUBERTY René M RAJECKI Simon	P : 06.70.19.31.63 P : 06.72.93.55.55 P : 06.76.98.36.57	X X X X	X X X
CCRM n.dalcero@rivesdemoselle.fr g.bernee@rivesdemoselle.fr	Mme DAL-CERO Nadège M BERNEE Gilles	P : 06.31.84.88.57 P : 06.03.76.14.00	X	X
CCHCPP amenagement@cchcpp.fr	Mme MARTIN Mélany		X	X
EUROMETROPOLE DE METZ fhayotte@eurometropolemetz.eu ballarinijean-louis@eurometropolemetz	M. HAYOTTE Florent M BALLARINI Jean Louis	T : 03.57.88.32.99 P : 06.16.42.04.06	X X	X
DDT57 gaelle.delacauchy@moselle.gouv.fr laurent.staab@moselle.gouv.fr	Mme DELACAUCHY Gaëlle M. STAAB Laurent		X X	
REGION GRAND EST sophie.thibaultdechanvalon@grandest.fr adrien.matuszczak@grandest.fr	Mme THIBAUT DE CHANVALON Sophie M. MATUSZCAK Adrien		X X	X
AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE veronique.durr@eau-rhin-meuse.fr	Mme DURR Véronique	T : 03.87.34.46.94	X	X
COMMUNE DE VIGY s.weil@mairie-vigy.fr b.hubert@mairie-vigy.fr	M. WEIL Sylvain M. HUBERT Boris		X X	
COMMUNE DE SAINTE-BARBE didier.schrecklinger@orange.fr	M. SCHRECKLINGER Didier		X	
COMMUNE DE MECHY lehlinger@hotmail.fr	M. EHLINGER Laurent		X	
COMMUNE DE SANRY-LES-VIGY lio_57@yahoo.fr	M. GUIRAUT Lionel		X	
COMMUNE D'ANTILLY florent.pierron@free.fr	M. PIERRON Florent		X	

arnaud@ademuyneck.eu	M. DEMUYNCK Arnaud		X	
COMMUNE DE ARGANCY maire@argancy.fr 3eme_adjoint@argancy.fr	Mme EMMENDOERFFER Jocelyne M. FREY Nicolas		X X	
COMMUNE DE CHAILLY-LES-ENNERY gaec.gaillot@wanadoo.fr turckg@gmx.fr	M. GAILLOT Cyril M. TURCK Gilbert		X X	
IRH INGENIEUR CONSEIL carine.parisot@irh.fr alice.robert@irh.fr	Mme PARISOT Mme ROBERT	P : 06.64.03.03.87 P : 06.07.86.48.03	X X	X X

I – Objet de la réunion :

La réunion de ce jour est une réunion de présentation du diagnostic sur l'état environnemental et le fonctionnement hydraulique du bassin versant du ruisseau de la Bévette.

Le rapport a été diffusé au COPIL avant la réunion de présentation.

II – Volet – Programme de de travaux

Le maître d'ouvrage alerte sur le fait que certaines annexes du rapport ne fonctionnent pas.

(phase 1 à 3 - annexe 3 ne fonctionne pas → IRH renverra les éléments)

Le ppt de présentation, réalisé par IRH est en annexe du présent document, il développe plus spécifiquement la phase 4 avec le programme de travaux.

Chaque type de travaux est parcouru avec leur localisation ainsi que l'incidence financière.

Travaux ripisylves :

L'agence de l'eau et le maître d'ouvrage s'interroge sur le volume de travaux d'entretien à réaliser alors qu'une première opération a déjà été faite il y a une dizaine d'années.

IRH précise qu'il y a beaucoup de ripisylve vieillissante, il est possible que le degré d'intervention n'ait pas été à la hauteur des enjeux de l'époque. IRH précise que les travaux d'entretien peuvent également être réalisés par les propriétaires/exploitants et non obligatoirement par le Syndicat.

La mairie précise également qu'il y a eu des problématiques d'accès lors du programme précédent.

Le MOA précise également que dans l'esprit des gens les travaux d'entretien sont à réaliser par le Syndicat. Une mission de sensibilisation est à mener par le syndicat pour expliquer aux propriétaires les droits et les devoirs de chacun.

Concernant les travaux sur les espèces invasives, notamment la renouée du Japon, IRH est conscient que les solutions ne sont pas pérennes et encore moins en une seule intervention, cependant il n'existe actuellement aucune solution pour l'éradication de la Renouée du Japon. Les spots ont été localisés

mais il n'est pas obligatoire de les traiter, notamment sur le spot aval qui conflue avec la Moselle ou la renouée est déjà bien implantée.

Concernant les travaux de retrait des embâcles, IRH précise que c'est du cas par cas en fonction des enjeux locaux.

Concernant les déchets verts et déchets anthropiques, il y a également une grande sensibilisation à réaliser auprès des propriétaires riverains.

Des travaux de plantation sont prévus dans le programme d'action et sont présentés lors de la réunion.

Travaux d'aménagements agricoles :

Les travaux d'aménagements agricoles ont été présentés mais n'ont pas appelé de remarques particulières.

Ensuite, les travaux plus ambitieux sont présentés avec des travaux de restauration hydromorphologique :

Travaux de diversification par déblais/remblais

IRH précise que la distinction a été faite en cours d'eau classé DDT et non classé, il sera important de statuer pour la suite du programme sur les linéaires de cours d'eau à restaurer et ne restaurer que des tronçons qui pourraient être reclassés pour éviter des potentielles interventions ultérieures par les propriétaires riverains sans recourt possible.

L'AERM s'interroge sur les estimations réalisées par IRH, le bureau d'études précise que les prix actuels sont assez aléatoires avec des problématiques sur les derniers appels d'offres.

Les prix ont fortement augmenté suite à la conjoncture actuelle est au fait que les entreprises ont un carnet de commande bien rempli. Cela semble se stabiliser, il est donc possible que les tarifs baissent sensiblement.

La communauté de communes précise qu'elle a également constaté de fortes hausses tarifaires.

Travaux de renaturation : il n'y a pas eu de remarques particulières

Travaux de réouverture de cours d'eau

Le problème des cours d'eau classés DDT ou non, prend tout son sens sur ces travaux de réouverture. Sur certain secteur, le cours d'eau est classé puis il est busé (donc non classé) puis réouvert. IRH propose de rouvrir des cours d'eau busés.

Pour la suite de l'étude, le MOA devra acter clairement avec la DDT les cours d'eau classé et non classé.

Travaux de protection de berge

Il y a également quelques travaux de protection de berges de proposés avec des protections en génie végétal, mixte et enrochement.

Travaux de lutte contre l'incision

Un point a également été fait sur la lutte contre l'incision. En effet la Bévotte présente une incision généralisée sur la quasi-totalité de son linéaire.

Travaux de restauration de la continuité écologique avec :

- Travaux d'effacement
- Travaux d'aménagement des ouvrages

Concernant les travaux de remplacement, l'AERM s'interroge sur le remplacement systématique, IRH précise qu'il est en effet possible d'affiner les aménagements en fonction des rencontres avec les exploitants agricoles ainsi que les usages réels.

Concernant les travaux d'aménagement, l'AERM est assez réservée sur les aménagements car les ouvrages sont assez longs et resteraient difficilement franchissable pour le poisson.

Il peut également être envisagé des travaux non pour la franchissabilité piscicole mais plus pour des travaux de diversification.

Il est également proposé des travaux de restauration de 2 zones humides.

III - Volet - lutte contre les inondations :

Une modélisation hydraulique a été réalisée sur la Bévotte sur les périodes de retour 10, 50 et 100 ans. Il n'y a pas de problématiques inondations sur la Bévotte, quelques secteurs sont inondés mais il n'y a pas d'enjeu particulier.

Il y a trois secteurs ou des problématiques de ruissellement ont été recensés suite aux enquêtes auprès des communes.

La région propose de mettre en œuvre des haies sur le bassin versant de la Bévotte. Le maître d'ouvrage s'inquiète et trouve que cela fait beaucoup de sujet à mener de front pour le syndicat.

IV – Divers

Pour finaliser la prestation IRH, il est demandé la réalisation d'un tableur cout/bénéfice sur les propositions d'aménagements pour permettre au maître d'ouvrage de prioriser les aménagements.



**Le maître d'œuvre
C PARISOT**